

EXPERT-COMPTABLE

Missions

Conseiller permanent du chef d'entreprise, l'expert-comptable a pour mission de garantir la fiabilité des comptes de l'entreprise en s'assurant du respect des législations comptables, sociales et fiscales. Ses missions sont les suivantes :

Diplomatie

Rigueur

Persévérance

Relationnel

Établissement de la comptabilité des clients

Conseil des clients sur leur développement économique et sur leur fiscalité

Réalisation des écritures comptables

Établissement des bilans de fin d'année



Savoir-faire

- Capacité de leadership
- Bonne expertise comptable et fiscale
- Maîtrise des outils informatiques et de gestion